

Déclarations liminaires de SUD Education et du SNUipp

Remarques du DASEN en préambule :

Rentrée : -557 élèves (sur 6 ans sans compter cette année) et + 18 postes, on doit veiller à ce que cet encadrement « favorable » soit maintenu et le passage par un acte formel, comme une convention rurale, est intéressant. Un groupe de travail sur la ruralité, associant notamment l'Education Nationale, l'Association des Maires Ruraux de France et les représentants syndicaux, aura lieu prochainement.

Le SNUipp estime qu'il n'est pas nécessaire de passer par une convention rurale pour avancer sur les problématiques des réseaux scolaires.

La démographie défavorable et la faiblesse structurelle du réseau scolaire des Hautes-Alpes nécessitent selon l'IA des besoins accrus en numérique. Le numérique participe à l'aménagement des territoires alpins.

Sécurisation des espaces scolaires : elle se fait sous l'autorité des Préfets.

Chaque directeur doit être accompagné au mieux pour la mise en place des PPMS, les services de Police et Gendarmerie sont sollicités.

Mise en place d'un annuaire partagé (chefs d'étab, dir d'écoles, IEN), qui sera utilisé en cas d'extrême urgence et communiqué au Préfet.

Formation des personnels :

- Gestion de crise (dans la formation initiale des directeurs)
- Apprendre à porter secours (avec l'appui de la conseillère technique et infirmière), y compris en maternelle : enjeux éducatifs et pédagogiques
- PSC1 (cf : Code de l'Education) doit être validé pour le socle commun. Tous les élèves de 3^{ème} sont déjà formés mais on manque de formateurs (SDIS, Croix-Rouge etc...)

Premier degré

- Problème d'effectifs résolu à la Bâtie-Neuve : une classe a été ouverte
- Abriès-Aiguilles : déséquilibre des effectifs, les maires n'associent pas l'Education Nationale à leur réflexion donc pas d'octroi de poste à Aiguilles. *Le SNUipp précise qu'il avait alerté le DASEN à ce sujet lors de la carte scolaire.*
- Le DASEN estime que la rentrée s'est bien passée en apparence mais il y a quelques difficultés en ce qui concerne la santé scolaire. Pénurie de médecins et infirmières. Il salue cependant leur « attitude exemplaire ».
- Circulaire en direction des maires pour relancer le processus de financement des PEDT. Beaucoup d'écoles veulent changer d'horaires. Fusion des décrets Peillon et Hamon, renforcement de l'initiative locale.

ORDRE du jour de la CAPD

Les changements d'affectations faits après le mouvement d'ajustement sont présentés aux délégués du personnel. Ils font suite à des changements de situations dont l'administration n'a eu connaissance que tardivement. Les services indiquent que ces modifications sont très compliquées à gérer.

Le poste d'EMALA de Gap2 est pour le moment non pourvu. Les services cherchent à faire un ineat supplémentaire pour l'occuper mais les missions de ce poste seront redéfinies. La question des postes (et des missions) d'EMALA sera abordée lors de la prochaine carte scolaire.

Temps partiels :

- Environ 200 demandes de temps partiels (près d'un quart des collègues) soit 65 ETP.

Liste d'aptitude Professeurs des écoles : suite à la demande de la DSDEN 2 postes supplémentaires sont accordés pour notre département.

Questions diverses portées pas le SNUipp-FSU 05 :

- Médecine scolaire : suite à notre demande de bilan d'état d'occupation des postes de medecin et d'infirmière scolaire, le DASEN que notre réseau est en difficulté actuellement. Il y a 5 postes de médecins scolaires dont 1 de conseiller technique : 1 CDI, 1 sous contrat, 1 titulaire, 1 en cours de recrutement sur Briançon et 1 vacant. Pour les infirmières : 3 sont en cours de recrutement (Briançon et Serres), 1 à D. Villars. 6 sur 26 sont en arrêt maladie.

- Frais de déplacement des PES : a priori, le même mode de calcul que l'an dernier sera utilisé. La position du Rectorat n'est pas en accord avec les textes (calcul basé sur formation initiale et non continue, moins avantageux, varie du simple au double).

Le SNUipp-FSU continue à mener la bataille pour que tous les stagiaires qui le demandent soient soit indemnisés selon le mode de calcul réglementaire.

- RASED : ½ temps enseignant ressource pour difficultés de comportement, les autres postes G ne sont pas pourvus, ils sont transformés en poste ZIL pour l'année . Le SGEN indique que des maîtres E et G interviennent hors de leur secteur pour des situations urgentes.

Le SNUipp demande à relancer les départs en formation de maîtres G.

Le DASEN nous informe, que le Ministère est en train de revoir les certifications ASH et procède à une « déspecialisation ». Ces collègues travailleront sur le réseau école-collège.

- Projets d'école : 1/ diagnostic (projet de réseau et écoles
2/ 2-3 axes : les parcours citoyens, santé etc...
3/ travail sur les projets prévu sur deux mercredis après-midi (Journée de solidarité)

- Conseil de formation : Mme Bellais IEN-ASH a fait une réponse écrite car absente : plusieurs dates possibles : 30 sept, 4, 12 ou 13 octobre.

Le DASEN indique qu'il pense ne pas être en conformité avec les textes quant à ce conseil de formation mais argue qu'il nécessite la présence de nombreuses personnes, dont la plupart sont sur Aix et ne se déplaceront sans doute pas jusqu'à Gap.

Notre département fait pourtant partie de l'Académie...